

## Consultation sur la politique sociale

Cette consultation obligatoire s'est déclinée autour des 4 thématiques suivantes :

- EMPLOI/DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Moins de 10 % des agents de droit privé et 1 % des agents de droit public bénéficient d'une promotion, voilà toute la considération de notre Direction envers nous tous, son personnel.

**FO** milite pour une véritable reconnaissance salariale et professionnelle pendant que la Direction se contente d'une reconnaissance symbolique

**FO** revendique le niveau II pour les 217 collègues de niveau I et I bis, la Direction dit « oui » pour 6 d'entre eux...

- FORMATION

Comme tous les ans au moment du bilan, force est de constater que seuls les besoins de Pôle emploi sont pris en compte dans le programme de formation. Vous souhaitez faire remonter vos souhaits individuels de formation ? L'EPA devient alors obligatoire, lieu d'échange ressenti parfois comme violent pour certains agents. Le but de la Direction n'est clairement pas d'accéder à vos demandes mais bien de satisfaire ses besoins.

Par ailleurs, les formations e-learning isolent les agents au lieu de faire du lien dans les relations ; la dématérialisation à outrance devient un modèle de gestion !

**FO** dénonce ces pratiques et revendique le présentiel.

- CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour la DG, l'accord QVT (non signé par FO) semble être la panacée en matière d'amélioration des conditions de travail. Dans les faits, entre un baromètre social dont les verbatim (vos témoignages !) sont inexploités par la Direction et jamais communiqués aux représentants du personnel, du télétravail négocié au rabais et le flop du travail de proximité, cet accord est tellement bon que ses signataires ont trouvé le moyen d'en modifier le contenu entre « amis signataires », procédé juridiquement contestable. Le tout sans en informer le personnel ! BEL EXEMPLE DE DIALOGUE SOCIAL...

Sur les agressions : les éléments présentés par la Direction apportent la preuve incontestable que la numérisation galopante des relations avec les DE se fait au détriment de la sécurité des agents.

**FO** dénonce le rythme trop rapide des changements, facteur de RPS. La Direction répond que Pôle Emploi est dans l'obligation de s'adapter sous la pression de l'Etat et des régions.

Concernant le volet sur la gestion des violences internes, **FO** demande la prise en compte du phénomène de radicalisation dans les actions que mettra en place la Direction.

- DIALOGUE SOCIAL

Pour la Direction, le dialogue social c'est comme les RH, beaucoup de ressources et très peu d'Humain !

*Autant de raisons motivant notre vote CONTRE cette politique dite « sociale ».*

## Devenir des collègues en contrats aidés

**Pour FO**, l'arrêt brutal du dispositif CAE voulu par le gouvernement non compensé par des embauches en CDI à Pôle emploi est une aberration sociale (cf. déclaration préalable).

Interpellé par notre délégation, le DGARH a apporté les précisions suivantes :

- A fin 2017, on comptera 2100 CAE à Pôle emploi (soit 1370 ETP) avec à fin août 1777 contrats CAE (1131 ETP). La DG va s'imposer la règle ministérielle de cessation du dispositif à échéance des contrats CAE en cours. D'ici fin 2017, 1095 CAE (soit 692 ETP) vont arriver à leur terme. Sachant que Pôle emploi finance 25% de ces contrats, la DG envisage, d'une part, de recourir éventuellement à des embauches en CDD sur l'enveloppe « libérée » par l'arrêt des CAE et, d'autre part, d'utiliser la dotation optimale des services civiques (à hauteur de 2200 alors qu'ils sont 1700 aujourd'hui) voire à demander à l'agence des services civiques une dotation supplémentaire.
- En ce qui concerne notre rôle d'opérateur, Pôle emploi n'a pas de marge de manœuvre vis-à-vis de la mise en œuvre des politiques gouvernementales. Seront exclusivement prescrits d'ici fin 2017 des CAE pour l'Education nationale, les associations traitant de l'urgence sociale et les adjoints de sécurité. Il n'y a aucune visibilité en termes de prescription à l'échéance 2018.

En clair, Pôle emploi va perdre 2% d'effectifs positionnés sur des tâches d'accueil et d'appui/gestion sans compensation certaine. La charge de travail sera reportée sur les personnels.

**Quand la CFDT estime que faire de la précarisation est une responsabilité sociale positive, FO revendique un vrai salaire, une vraie formation et des embauches immédiates en CDI à Pôle emploi dans le respect de la CCN !**